

Les éléments caractéristiques du droit de l'eau

Chapitre 1 – Le statut de l'eau 27

- 1 – *Le domaine public fluvial* 27
 - *La détermination du domaine public fluvial* 27
 - *L'affectation du domaine public fluvial* 28
 - *L'usage du domaine public fluvial* 28
- 2 – *Les eaux non domaniales* 28
 - *Les diverses catégories d'eaux non domaniales* 29
 - a) *Les eaux courantes* 29
 - b) *Les eaux souterraines* 29
 - c) *Les sources* 29
 - d) *Les eaux pluviales* 29
 - *L'usage des eaux non domaniales* 29

Chapitre 2 – Le champ d'application de la réglementation 31

- 1 – *L'eau* 31
 - *La réglementation* 31
 - *La gestion* 32
- 2 – *Les écosystèmes* 32

Chapitre 3 – Les compétences 35

- 1 – *La mise en œuvre des politiques publiques* 35
 - *Au niveau international* 35
 - *Au niveau régional* 35
 - *Au niveau interne* 36
- 2 – *Les acteurs étatiques* 36
 - *Le niveau central* 36

■ <i>Les services déconcentrés</i>	37
a) Au niveau régional	37
b) Au niveau départemental	37
c) Les structures de coordination	38
3 – Les collectivités territoriales	38
■ <i>Les régions</i>	38
■ <i>Les conseils généraux</i>	38
■ <i>Les communes et leurs groupements</i>	39
■ <i>Les Établissements publics territoriaux de bassin (EPTB)</i>	39
4 – Les acteurs socio-économiques	39
■ <i>Les acteurs économiques</i>	39
■ <i>L'intervention des citoyens</i>	40
a) L'intervention personnelle	40
b) Les associations	40
5 – Les institutions spécialisées	41
■ <i>Au niveau national</i>	41
a) Le Comité national de l'eau	41
b) L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)	42
c) Le comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques	42
d) Voies Navigables de France.	43
■ <i>Au niveau du bassin</i>	43
a) Le comité de bassin	43
b) Les agences de l'eau et les offices	45
c) Les cas particuliers	46
■ <i>Au niveau du sous-bassin</i>	47
a) En métropole	47
b) En Corse	48

2

Les instruments d'intervention

Chapitre 4 – Les planifications

51

1 – Les planifications générales

51

■ Le SDAGE

51

a) De l'élaboration à l'approbation du SDAGE

51

b) Le contenu du SDAGE

52

■ Le SAGE

53

a) L'élaboration et l'approbation du SAGE

53

b) Le contenu du SAGE

54

c) La portée du SAGE

55

2 – Les planifications sectorielles

56

■ Le risque d'inondation

56

a) Le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)

56

b) Le schéma directeur de prévision des crues

57

c) Les plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP)

58

d) Les zones de prévention des inondations

59

■ La gestion des situations de crise

60

a) La détermination des zones de répartition des eaux

61

b) La portée du dispositif

61

■ La planification des pollutions d'origine agricole : les zones vulnérables

61

■ La planification des services publics locaux de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales

62

■ Le schéma régional de cohérence écologique

63

3 – Les programmes de mesures

64

Chapitre 5 – Les dispositifs contractuels

65

1 – Le contrat de rivière

65

■ L'élaboration du contrat de rivière

65

a) Au niveau local

65

b) Au niveau du bassin ou du sous-bassin

65

■ Le contenu du contrat de rivière

66

■ La mise en œuvre du contrat de rivière

66

2 – Les autres contrats

67

■ Les contrats Natura 2000

67

■ Les mesures agro-environnementales

67

Chapitre 6 – La fiscalité

69

1 – Le champ d'application

69

■ Le dispositif général

69

a) Les redevances pour pollution de l'eau

70

b) Les redevances pour modernisation des réseaux de collecte

70

c) La redevance pour pollution diffuse

70

d) La redevance pour prélèvement sur la ressource

71

e) La redevance pour stockage d'eau en période d'étiage

71

f) La redevance pour obstacle sur les cours d'eau

71

g) La redevance pour protection du milieu aquatique

71

■ Les autres mesures fiscales

72

a) Les redevances domaniales

72

b) La taxe pour gestion du service public des eaux pluviales urbaines

73

c) La redevance pour les EPTB

73

d) La taxe sur les productions de boues

73

2 – Les modalités de mise en œuvre

73

3

Les polices de l'eau

Chapitre 7 – La connaissance et les mesures préventives	77
<i>1 – La connaissance</i>	77
<i>2 – La surveillance</i>	78
<i>3 – Les mesures préventives</i>	78
■ <i>L'entretien des milieux aquatiques</i>	78
a) L'entretien du domaine public	78
b) L'entretien des cours d'eau non domaniaux	79
■ <i>L'entretien du patrimoine piscicole</i>	79
a) Les instruments de gestion piscicole	80
b) Les obligations des propriétaires	80
Chapitre 8 – Les contrôles administratifs	81
<i>1 – Les contrôles du droit de l'eau</i>	81
■ <i>La nomenclature « eau »</i>	81
a) Les conditions du contrôle	82
b) Le champ d'application de la nomenclature	82
c) Le régime applicable	85
■ <i>Les contrôles connexes</i>	87
a) La police municipale	87
b) Les autorités étatiques	88
■ <i>Les installations hydrauliques</i>	89
a) Le régime de protection des cours d'eau	90
b) Le maintien des droits fondés en titre	90
c) Le contrôle des installations hydrauliques	91

■ <i>La pêche et le patrimoine piscicole</i>	93
a) Le champ d'application du droit de la pêche	93
b) Le contrôle de l'activité de pêche	94
2 – Les autres contrôles administratifs	96
■ <i>Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)</i>	96
a) Le régime général	96
b) Les régimes particuliers	98
■ <i>L'urbanisme</i>	99
a) Les planifications urbaines	100
b) Les contrôles de l'utilisation du sol et de l'espace	101
■ <i>L'agriculture</i>	101

Chapitre 9 – Les sanctions **103**

1 – Les constats	103
■ <i>Les acteurs</i>	103
■ <i>Les techniques</i>	104
a) Le contrôle interne	104
b) Le contrôle externe	104
2 – Les sanctions	105
■ <i>Les sanctions administratives</i>	105
a) La décision préalable	105
b) Les modalités d'intervention	105
■ <i>Les sanctions répressives</i>	106
a) La diversité des interventions	106
b) Les techniques d'intervention	107

4

Eau potable et assainissement

Chapitre 10 – Les services publics d'eau potable et d'assainissement

1 – Le cadre commun	111
■ <i>Les protections préalables</i>	111
a) La protection de l'eau et des milieux	112
b) Les exigences relatives à l'alimentation en eau potable et aux rejets	113
■ <i>Les conditions de gestion des services publics</i>	114
a) Les compétences des collectivités territoriales	115
b) La nature du service	116
c) Les modalités de gestion du service	116
2 – Le service public d'eau potable	118
■ <i>Les obligations relatives à l'eau</i>	118
a) L'autorisation d'utilisation de l'eau	118
b) La qualité de l'eau	119
■ <i>Le prix de l'eau</i>	119
a) La détermination du prix de l'eau	120
b) Les conditions de mise en œuvre	120
3 – Le service public d'assainissement	120
■ <i>Les éléments communs</i>	121
a) Le territoire d'intervention	121
b) Les modalités de gestion	121
■ <i>Le service public de l'assainissement collectif</i>	121
a) La création des équipements	122
b) La gestion des équipements	122
c) La tarification du service	122
■ <i>Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC)</i>	123
a) Les zones d'intervention	123
b) Les droits et obligations des acteurs	123
c) La redevance d'assainissement non collectif	124

1 – Le champ d'application de la réglementation**125**

- *Les eaux conditionnées* 125
 - a) Les eaux minérales naturelles 126
 - b) Les eaux de source 126
 - c) Les eaux rendues potables par traitement 127
- *Les eaux importées* 127
 - a) Les eaux minérales naturelles 127
 - b) Les eaux potables conditionnées 127

2 – Le régime juridique de l'eau de commerce**127**

- *Les contrôles administratifs préalables* 127
 - a) Le contrôle du prélèvement 128
 - b) L'exploitation 128
- *Les exigences qualitatives* 128
 - a) La qualité des eaux distribuées 128
 - b) La surveillance 129

5**Le contentieux de l'eau****1 – Le contentieux de la légalité****135**

- *Le recours pour excès de pouvoir* 135
 - a) Le champ d'application 135
 - b) La portée des décisions 136
- *Le contentieux de pleine juridiction* 136
 - a) Le domaine 136
 - b) La portée 137

2 – La responsabilité**137**

- *Les sources du contentieux* 138

■ <i>La réalisation du contentieux</i>	138
a) L'identification des responsabilités	138
b) La réparation	139

Chapitre 13 – Le contentieux judiciaire **141**

1 – Le contentieux pénal **141**

■ <i>Les procédures préalables</i>	141
a) Les conditions d'intervention	141
b) La transaction	142
■ <i>La mise en œuvre du contentieux</i>	143

2 – L'action civile **144**

■ <i>Les conditions du recours civil</i>	144
■ <i>La réparation civile</i>	145
a) Les conditions	145
b) Les modalités de la réparation	145

Conclusion **147**

Bibliographie **149**